



Chères Pringiaciennes, chers Pringiaciens, nombreux d'entre-vous suivent assidûment l'actualité communale via les moyens de communication digitaux que nous avons diversifiés pour vous informer efficacement tout en réalisant des économies, avec notamment PanneauPocket sur vos téléphones où certaines alertes sont vues plus de 1000 fois, ou encore la page Facebook de la Mairie de Pringy comptant plus de 1600 abonnés, soit une progression de 60 % depuis le début du mandat. Cependant, certains habitants nous ont fait part de leur souhait d'être informés de façon plus traditionnelle et plus souvent que les parutions trimestrielles de l'Écho de Pringy, qui bien que produit en interne pour limiter les coûts de production, reste un journal onéreux à imprimer plusieurs fois par an. Compte tenu de ces éléments et de notre situation financière, nous lançons une lettre d'information bimestrielle de 4 pages qui sera un bon compromis permettant une information pertinente avec des coûts de production et de distribution maîtrisés, avec bien sûr l'utilisation de papier recyclé et une volonté de réduire l'utilisation de papier quand cela est possible. **Éric CHOMAUDON, Maire de Pringy**



FIL ROUGE : FINANCES COMMUNALES **LA SITUATION FINANCIÈRE PRÉCAIRE HÉRITÉE DU MANDAT PRÉCÉDENT EST EN VOIE DE STABILISATION**

Éviter la mise sous tutelle de la commune a nécessité de prendre rapidement des mesures courageuses pour redresser les finances communales, dès le début du mandat. Alors que nous restons sous surveillance, la Préfecture nous encourage à poursuivre les efforts produits et la gestion que nous avons impulsés.

À lire page 2



NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE : **FIN DES TRAVAUX, MAIS EXPLOSION PRÉVISIBLE DES COÛTS DE FONCTIONNEMENT**

Déjà très fragilisées par le coût de production du groupe scolaire, les finances communales vont être de nouveau fortement mises à rude épreuve. Avec notamment des coûts de fonctionnement conséquents qui vont complexifier davantage la gestion de la commune. Avec en plus l'inflation et les coûts de l'énergie qui flambent et qui impacteront significativement les factures à venir.

À lire page 2



VIE SCOLAIRE ET FAMILIALE : **DÉPART À LA RETRAITE DE LA DIRECTRICE APRÈS 35 ANS DE BONS ET LOYAUX SERVICES À PRINGY**

C'est avec une vive émotion partagée que le Maire de Pringy, également ancien élève de la Directrice de l'École, a remis à Christine de Villechenous la médaille d'honneur de Pringy pour son implication exceptionnelle dans l'instruction de notre jeunesse.

À NOTER DANS VOTRE AGENDA :

9-11 SEPTEMBRE : FÊTE PATRONALE ET FÊTE FORAINE AVEC UN CONCERT ET UN FEU D'ARTIFICE LE SAMEDI SOIR

10 SEPTEMBRE : FORUM DES ASSOCIATIONS

lire la suite page 3

FIL ROUGE - FINANCES

UNE SITUATION FINANCIÈRE ANTÉRIEURE COMPLEXE, DES EFFORTS ET DES RÉSULTATS

Comme expliqué dans le dossier spécial d'analyse financière publié dans l'Écho de Pringy en Novembre 2020, la situation de notre Commune s'est dégradée depuis que les préconisations du trésorier municipal (Rapport du Trésor Public) n'ont pas été suivies pour un financement viable du groupe scolaire. Les principales mesures préconisées, dès 2017, devaient être l'augmentation de 5% des impôts tous les ans et le gel absolu de tout autre projet d'investissement. Deux recommandations ignorées incluant la construction de vestiaires sportifs pour un montant de 414 000 euros dont 233 000 à la charge de la commune après subventions. En 2021, après de nombreux efforts et plusieurs réunions avec le Trésorier municipal dont un conseil municipal privé, nous avons dû prendre des décisions courageuses pour éviter une mise sous tutelle, dont un rattrapage contraint d'une augmentation du taux des impôts. Augmentation qui n'a pas été reconduite en 2022 compte tenu de l'inflation très forte.

UNE SITUATION TOUJOURS SOUS SURVEILLANCE DE L'ÉTAT

Lors d'un rendez-vous avec le Préfet de la Seine-et-Marne, les services préfectoraux ont rappelé que la commune était toujours sous surveillance au sujet de ses finances tout en saluant les nombreux efforts consentis par l'équipe communale et les habitants. Le Maire de Pringy a rappelé que bien que notre commune faisait face à une forte augmentation démographique entraînant des coûts incompressibles, une gestion saine et équitable des finances restait la priorité pour préserver les services essentiels tout en protégeant les activités culturelles et associatives qui rythment la vie communale.



Groupe scolaire engagé sous le mandat précédent pour un montant total des travaux s'élevant à 8,7 millions d'Euros dont 5,8 millions € à la charge de la commune.



Vestiaire sportif décidé fin 2019 dont le montant total des travaux s'élève à 414 000 € dont 233 000 € à la charge de la commune.

GROUPE SCOLAIRE : DES COÛTS D'EXPLOITATION QUI EXPLOSENT

S'il existe des pistes d'économies dans l'élaboration du budget de la commune, il y en a d'autres où les charges sont, hélas, incompressibles et surtout obligatoires pour un fonctionnement courant des bâtiments scolaires dont la commune a la responsabilité.

Bien avant le conflit en Ukraine, les factures de gaz ou des matières premières d'entretien préoccupaient déjà fortement le Conseil municipal tant le nouveau groupe scolaire posait question sur la viabilité de son exploitation. L'inflation et l'économie de guerre dans laquelle nous évoluons n'ont forcément pas arrangé les choses.

Les mesures pour encadrer le prix du gaz et protéger le pouvoir d'achat des Françaises et des Français ne s'appliquent pas aux collectivités. Cette situation entraîne de facto un fort surcoût allant au-delà des budgets déjà conséquents mis en place pour que l'école puisse accueillir les enfants dans de bonnes conditions.

La collectivité ne se dérobera pas et essaiera tant bien que mal de faire face à cette situation en ménageant la pression fiscale des administrés et donc sans augmentation des impôts cette année dans la période de forte inflation que nous connaissons, comme évoqué dans le fil rouge finances.

BUDGET : À L'ÉQUILIBRE SANS AUGMENTATION DES IMPÔTS

Le budget communal, qui rappelons-le, à l'obligation d'être à l'équilibre, a nécessité beaucoup de travail de la commission finances. Ce plan financier primitif 2022 permet d'assurer les missions essentielles de service public tout en protégeant les prestations et activités du Centre Communal d'Action Sociale, les subventions qui font vivre notre tissu associatif, et permet également de maintenir des actions culturelles et des événements pour notre jeunesse et les familles pringiaciennes, sans oublier l'entretien des espaces publics et des bâtiments dont la municipalité est en charge.

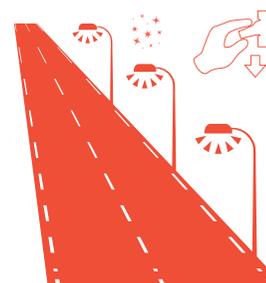
MESURE D'ÉCONOMIE D'URGENCE



**EXTINCTION
DES ÉCLAIRAGES
LA NUIT***

* DÈS MAINTENANT DANS LA COMMUNE
ET DE 22H00 À 5H00 À PARTIR DU
1ER SEPTEMBRE 2022

**ROUTES DÉPARTEMENTALES :
DE MINUIT À 5H00**



SUCCÈS POUR LA PREMIÈRE PRINGY PARTY !

VIE COMMUNALE ET ASSOCIATIVE

Samedi 18 juin, vous étiez plus d'un demi-millier à avoir participé aux différentes activités proposées dans le cadre idyllique de votre parc communal.

Des olympiades familiales le matin pour profiter de la fraîcheur sous les arbres, au Cinéma en Plein Air en clôture en passant par la Color Run, cette journée fut l'occasion de passer de beaux moments conviviaux et ludiques dans une ambiance familiale et joyeuse comme nous les apprécions à Pringy.

Le Maire, Éric Chomaudon et l'ensemble des élus du Conseil municipal remercient le Running club de Pringy, les partenaires (Crédit Mutuel, Century 21, Maiko Wok, TENTE, Phô 2, Carrefour, MDCE, Alex Proenca) les agents communaux du Service Enfance Éducation et tous les bénévoles présents à leurs côtés pour faire de cette journée un véritable succès. Avec une mention particulière pour les adjoints et conseillers municipaux délégués investis dans l'organisation, dont Fabien Oriot, Grégoire Palomo, Manuel Henriques et Pascale Fortas. Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition !



DEVOIR DE MÉMOIRE COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945



Notre commune a accueilli la cérémonie intercommunale de célébration du 8 mai 1945, en présence des Maires, élus, et habitants de notre bassin de vie, dont Christophe Popineau, Conseiller municipal délégué aux anciens combattants, de nombreuses Pringiaciennes et de nombreux Pringiaciens.

Extraits de l'allocution du Maire de Pringy : « Avec mon conseil municipal, nous sommes heureux de vous accueillir ce matin aux côtés des forces vives mobilisées pour ce temps fort des cérémonies commémoratives : les anciens combattants, les portes-drapeaux, les passionnés de reconstitutions, les membres de la fanfare, les jeunes pompiers et les enfants du Conseil Municipal des Jeunes que je remercie pour leurs présences. Avant de débiter mon allocution, je souhaite rendre hommage à Monsieur Roland ROUSSEAU qui nous a quittés, ancien combattant très investi dans les cérémonies commémoratives que nous organisons avec ferveur. Ce dimanche, notre commune à l'honneur d'organiser la cérémonie intercommunale du 8 mai 1945, célébrant la victoire des Alliés sur la barbarie nazie il y a 77 ans. Je tiens également à remercier chacune et chacun d'entre vous pour votre présence qui honore la mémoire de nos anciens, dont certains étaient réunis pour effectuer notre devoir de mémoire et de transmission aux jeunes générations, afin de faire vivre le souvenir des soldats, résistants et civils ayant à leur façon contribué à la victoire des valeurs qui font la grandeur de notre Nation. Ce conflit, sans précédent dans l'histoire de l'humanité, a profondément marqué le 20e siècle. Se réunir aujourd'hui, c'est honorer la mémoire des 60 millions de victimes civiles et militaires de ce terrible conflit. C'est rappeler le courage de toutes celles et tous ceux, qui au péril de leur vie, ont combattu sans relâche pour défendre sur notre sol l'esprit de liberté, d'égalité et de fraternité formant l'ADN de la France éternelle si chère au Général de Gaulle. Lorsque j'évoque la Seconde Guerre mondiale, je rappelle qu'entre le débarquement des alliés en Normandie et la capitulation de l'Allemagne nazie, il se sera écoulé 11 mois. Pratiquement une année de terribles combats sur deux fronts, à l'ouest et à l'est de l'Allemagne, dont les efforts conjoints des alliés ont permis de neutraliser une armée au service d'une idéologie de haine contre l'humanité. Nous avons donc le devoir de perpétuer ces commémorations pour que nos jeunes générations soient vigilantes pour ne pas être condamnées à revivre notre passé. Je suis fier de l'engagement de nos enfants du Conseil Municipal des Jeunes qui, à leur tour, perpétueront ce devoir de mémoire indispensable. À l'heure où la guerre est de nouveau aux portes de l'Europe, nous devons plus que jamais œuvrer pour la paix entre les peuples et continuer de faire preuve de solidarité avec les victimes du terrible conflit qui se déroule en Ukraine. Voilà, c'est le message que je souhaitais simplement partager avec vous ce matin, de nouveau, merci pour votre présence. Vive la Paix, vive la France, et vive la République. » Éric Chomaudon

AGENDA DES MANIFESTATIONS

9-11 SEPTEMBRE : FÊTE PATRONALE ET FÊTE FORAINE AVEC UN CONCERT ET UN FEU D'ARTIFICE LE SAMEDI SOIR

10 SEPTEMBRE : FORUM DES ASSOCIATIONS À LA BASE DE LOISIRS SEINE-ÉCOLE

17 SEPTEMBRE : JOURNÉE DU PATRIMOINE AVEC LA PIÈCE « MOLIÈRE LE BEST OF » JOUÉE PAR LA COMPAGNIE DU PROSCENIUM DANS LE PARC

24 SEPTEMBRE : 6H DE PRINGY ORGANISÉES PAR LE RUNNING POUR L'ESPOIR AFIN DE SOUTENIR LA RECHERCHE SUR LES CANCERS DE L'ENFANT

OCTOBRE ROSE : MOBILISATION POUR SENSIBILISER AU DÉPISTAGE DU CANCER DU SEIN

14 OCTOBRE : SOIRÉE CABARET D'AUTOMNE (CCAS)



ACTU' COMMUNALE

POUVOIR D'ACHAT : REMISE D'UNE CARTE CADEAU AU CM2



Le Maire de Pringy, Éric Chomaudon, et l'Adjoint Fabien Oriot ont remis une carte cadeau d'une valeur de 20 euros aux enfants du CM2 de notre école communale Jean de la Fontaine qui vont entrer en 6ème, au nom du Conseil municipal. L'égalité des chances étant ancrée dans nos valeurs républicaines, ce geste permettra d'acheter des fournitures scolaires ou un dictionnaire qui plongera nos jeunes pringiennes et pringiens dans la richesse de la langue française.

ENTRETIEN DU PATRIMOINE : RESTAURATION DE LA PETITE FABRIQUE

Rendus possible grâce aux subventions obtenues par l'implication constante du Maire et du Conseiller municipal délégué Jean-Guy Mitouart, les travaux de sauvegarde de la petite fabrique du parc communal ont pu débuter. Ils dureront 6 mois et permettront de consolider la structure afin de lui rendre toute sa splendeur d'antan.



COMMÉMORATION DE L'APPEL DU 18 JUIN 1940



La Mairie de Pringy a revêtu ses couleurs à l'occasion du 82e anniversaire de l'appel du 18 juin du Général de Gaulle, pour que vive la « la Flamme de la résistance française » qui fit l'honneur de la France éternelle lors de la Seconde Guerre mondiale.

La cérémonie intercommunale s'est déroulée cette année à Saint-Sauveur-sur-École où les Maires et élus du bassin de vie étaient réunis pour commémorer ce temps fort des cérémonies patriotiques.

PREMIERE DU PROSCENIUM À LA SALLE DES FÊTES ANDRÉ SAURET



Le très attendu retour de la compagnie du Proscenium sur les planches à Pringy a rassemblé près de 300 personnes sur 3 jours, dont plus d'une centaine pour la grande première qui s'est déroulée le vendredi 3 juin à la salle des fêtes André Sauret située au coeur de la commune.

TOURNÉES NOCTURNES ET OTV* DE LA POLICE MUNICIPALE À PRINGY



Dans le cadre de ses pouvoirs de Police (administrative et officier de Police judiciaire), le Maire multiplie ses tournées de terrain accompagné des agents de la Police municipale. Avec une innovation, des nocturnes qui se dérouleront ponctuellement et de façon aléatoire pour renforcer l'effet de dissuasion. *Vous pouvez également vous inscrire à l'Opération Tranquillité Vacances en contactant la Mairie ou la Police municipale.

CONFLIT EN UKRAINE : SOLIDARITÉ AVEC LES VICTIMES

À l'initiative du Conseil municipal, plusieurs collectes en soutien aux victimes de la guerre en Ukraine ont été réalisées en coordination avec le Conseil municipal des Jeunes. Vous étiez très nombreux à y participer en apportant des denrées de première nécessité, couvertures, fournitures scolaires et jeux pour enfants.



LOTOS D'ACTION DOLPO ET DES PARENTS D'ÉLÈVES DE PRINGY



La Mairie de Pringy accompagne son tissu associatif local en mettant régulièrement à disposition ses infrastructures. Comme par exemple les Lotos de l'association Action Dolpo et celui des Parents d'élèves de nos écoles communales qui se sont déroulés dans la salle des fêtes.



CANICULE, FORTES CHALEURS ADOPTEZ LES BONS RÉFLEXES

- MOUILLER SON CORPS ET SE VENTILER
- MAINTENIR SA MAISON AU FRAIS : FERMER LES VOILETS LE JOUR
- DONNER ET PRENDRE DES NOUVELLES DE SES PROCHES
- MANGER EN QUANTITÉ SUFFISANTE
- NE PAS BOIRE D'ALCOOL
- BOIRE RÉGULIÈREMENT DE L'EAU
- EN CAS D'URGENCE, APPELEZ LE 15
- ÉVITER LES EFFORTS PHYSIQUES

QUALITÉ DE VIE AU QUOTIDIEN



La végétalisation et la protection des espaces naturels sont essentielles pour la biodiversité et notre qualité de vie. À ce titre, la Commune végétalise de nombreux espaces publics en plantant notamment des arbres et en initiant des prairies fleuries dans divers secteurs de Pringy, dans le cadre du plan d'actions voulu par le Maire et les membres de votre équipe communale.

ACTIVITÉS POUR LA JEUNESSE



La création d'un skate parc éphémère intitulé « Roulette parc éphémère », porté par le Conseil Municipal des Jeunes et encadré par Kiliane Abgrall-Poirrier, Conseillère municipale déléguée auprès du Maire, a été très plébiscité par les enfants qui ont été initiés à la glisse urbaine en toute sécurité avec RLimate, spécialiste des manifestations de glisse.

Pringy Seine & Marne CCAS

"Le Cabaret d'Automne"

VENDREDI 14 OCTOBRE

A 21H

"Magie"
"Grandes Illusions"
"Revue - Danseuses"
"Humour..."
"Hommage Musical"
"J. Hallyday & M. Sardou"

Avec Francis et sa partenaire Starlight compagny
Les Z'Humoristologues & Les 2 Tauliers

Prix : 30 €
Pré-réervations : 07.81.79.98.01